

L'Union européenne prend position sur le référendum constitutionnel au Burundi

La Libre Belgique, 8 mai 2018 Burundi : l'UE critique le climat de « répression » de la campagne pour le référendum constitutionnel prévu pour le 17 mai, dont elle stigmatise le climat persistant d'intimidation et de répression.

Le communiqué de la Haute représentante « regrette la nature non inclusive de cette phase comparative » et note le manque d'information officielle publique sur des éléments clés du projet de Constitution. Le texte du projet constitutionnel a été publié qu'aujourd'hui, à moins de 10 jours du référendum. Contrairement des médias des journalistes et des médias risque de compromettre davantage ce processus. A cet égard l'UE déplore la récente suspension des radios VoA et BBC », ajoute le communiqué de l'UE. Le régime de Bujumbura les a suspendues pour six mois. En cause: l'engagement par la Voix de l'Amérique, pour ses programmes en swahili, d'un journaliste burundais Patrick Nduwimana, qui avait été irrégulièrement, en août dernier, de Radio Bonesha; celle-ci fait partie des médias indépendants fermés ou détruits par le régime de Bujumbura. Et la diffusion, par BBC Afrique, de l'interview Pierre-Claver Mbonimpa, défenseur burundais des droits de l'homme réfugié en Belgique après avoir échappé à l'assassinat et qui vient de se voir décerner le titre de docteur honoris causa par l'Université libre de Bruxelles (ULB). A l'encontre des efforts de médiation Mme Mogherini souligne encore que « le processus actuel va contre-courant des efforts en cours de médiation et de facilitation d'un dialogue politique inclusif inter-burundais portés par la Communauté d'Afrique de l'Est et l'Union africaine et pleinement soutenus par l'UE ». Pour l'UE, un dialogue inclusif processus viable en vue d'un règlement politique durable au Burundi », dialogue que Bujumbura n'accepte toujours pas. L'UE « reste vivement préoccupée par la situation des droits humains au Burundi qui nuit à toute initiative de conciliation, de paix et de justice. Elle relève en particulier, la persistance d'exécutions extrajudiciaires et d'arrestations arbitraires, y compris de défenseurs des droits humains comme Germain Rukuki », condamné à 32 ans de prison pour avoir participé à des manifestations contre le troisième mandat du président Pierre Nkurunziza après « un simulacre de justice », selon la Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH). L'UE garant de l'Accord d'Arusha tant que garant », rappelle le communiqué, « appelle les autorités burundaises à respecter l'esprit et la lettre des Accords de paix d'Arusha, dont les dispositions ont servi de base pour le transfert pacifique du pouvoir au Burundi et qui ont promu la paix et la stabilité dans la région ». Ces Accords, qui servent de base à la Constitution que le président Nkurunziza veut remplacer, interdisent qu'un chef de l'Etat passe plus de dix ans au pouvoir, d'être réélu par Nkurunziza depuis 2015. Par Marie-France Cros

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});